

IMMERSION INDUSTRIELLE À L'INTERNATIONAL - GI - IMII

Formation : Apprenti
 Type de module : Tronc commun
 Unité d'enseignement : Sciences de l'entreprise et management - 4

Semestre S8	Durée : 7 demi-journées	Crédits de l'UE : 4 ECTS	Crédits du module : ECTS
-------------	-------------------------	--------------------------	--------------------------

Responsable : Tatiana GAGARINA-SASIA
 Intervenants du module : Olivier AMMANN, Tatiana GAGARINA-SASIA
 Modules Supméca prérequis recommandés : GI - ANGL1, GI - ANGL2, GI - ANGL3
 Autres pré requis : Expérience industrielle

Objectif du module :
 Au travers de visites en entreprise pendant le séjour à l'international, l'apprenti devra identifier les différences de cultures, de méthodes de travail et les restituer en anglais.

Organisation pédagogique et modalités d'évaluation :

Projet : 16 h Travaux dirigés : 16 h
 Contrôle continu : 100 % Examens oraux : 100 %

Commentaire sur l'organisation pédagogique :

-

Références bibliographiques :

Dernière mise à jour : 31/01/2018

Acquis de la formation visés par le module	Niveau d'acquisitions (1,2,3 ou 4)			
Acquis 1 : Etre capable d'intégrer un environnement international dans le contexte professionnel	<i>3 : l'élève-ingénieur est capable d'utiliser les différents concepts et de traiter des cas complexes ou inhabituels</i>			
Acquis 2 : Etre capable de s'adapter à d'autres cultures	<i>2 : l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes</i>			
Acquis 3 : Etre capable d'effectuer une veille technologique et concurrentielle d'une entreprise internationale en anglais.	<i>2 : l'élève-ingénieur sait appliquer les connaissances et les savoir-faire dans des situations courantes</i>			
Acquis 4 : -	-			
Tableau connaissances / acquis*	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
capacité d'adaptation aux contextes internationaux.	+++	+++		
maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères	+++	+++	+++	
Méthodes de travail en contexte international	++		++	
*Niveau de maîtrise de la connaissance pour atteindre les objectifs de l'acquis : +++(total), ++(fort), +(partiel).				

**Acquis visés par le module GI - IMII
au regard des compétences attendues des formations d'ingénieurs par la CTI (R&O 2016)**

L'acquisition des connaissances scientifiques et techniques et la maîtrise de leur mise en oeuvre	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
1 - La connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales et la capacité d'analyse et de synthèse qui leur est associée				
2 - L'aptitude à mobiliser les ressources d'un champ scientifique et technique spécifique.				
3 - La maîtrise des méthodes et des outils de l'ingénieur : identification, modélisation et résolution de problèmes même non familiers et incomplètement définis, l'utilisation des outils informatiques, l'analyse et la conception de systèmes.				
4 - La capacité à concevoir, concrétiser, tester et valider des solutions, des méthodes, produits, systèmes et services innovants.				
5 - La capacité à effectuer des activités de recherche, fondamentale ou appliquée, à mettre en place des dispositifs expérimentaux, à s'ouvrir à la pratique du travail collaboratif.				
6 - La capacité à trouver l'information pertinente, à l'évaluer et à l'exploiter : compétence informationnelle.	X	X	X	
L'adaptation aux exigences de l'entreprise et de la société	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
7 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux économiques : dimension économique, respect de la qualité, compétitivité et productivité, exigences commerciales, l'intelligence économique.	X	X	X	
8 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux des relations au travail, d'éthique, de responsabilité, de sécurité et de santé au travail.	X	X	X	
9 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux environnementaux, notamment par application des principes du développement durable.				
10 - L'aptitude à prendre en compte les enjeux et les besoins de la société.	X	X	X	
La prise en compte de la dimension organisationnelle, personnelle et culturelle	Acquis 1	Acquis 2	Acquis 3	Acquis 4
11 - La capacité à s'insérer dans la vie professionnelle, à s'intégrer dans une organisation, à l'animer et à la faire évoluer : exercice de la responsabilité, esprit d'équipe.				
12 - La capacité à entreprendre et innover, dans le cadre de projets personnels ou par l'initiative et l'implication au sein de l'entreprise dans des projets entrepreneuriaux.				
13 - L'aptitude à travailler en contexte international : maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères et ouverture culturelle associée, capacité d'adaptation aux contextes internationaux.	X	X	X	
14 - La capacité à se connaître, à s'auto-évaluer, à gérer ses compétences, (notamment dans une perspective de formation tout au long de la vie), à opérer ses choix professionnels.				